

# ETOILE ACTIONS FRANCE ISR

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/11/2022

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 18,32 (EUR)**  
**(D) 13,20 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **30/11/2022**  
Code ISIN : **(C) FR0010361279**  
**(D) FR0010383745**  
Actif géré : **316,99 (millions EUR)**  
Devise de référence du compartiment : **EUR**  
Devise de référence de la classe : **EUR**  
Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**

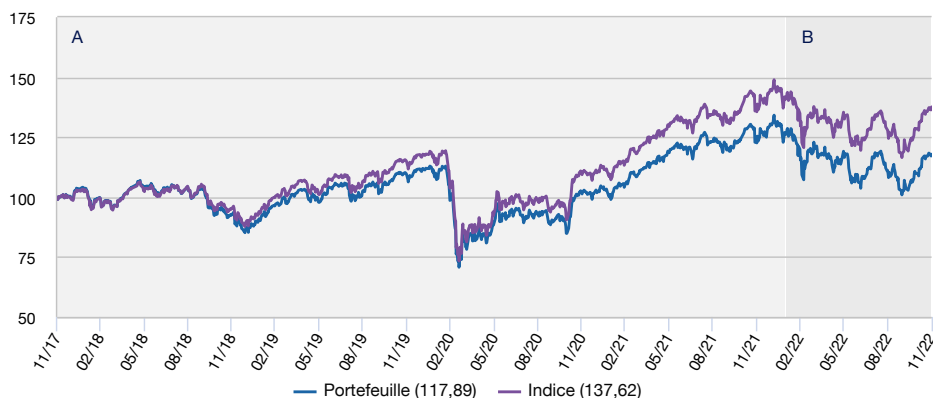
## Objectif d'investissement

Obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence l'indice CAC All Tradable par une exposition aux actions de sociétés françaises.

La sélection des titres est réalisée, outre selon des critères financiers, selon un axe extra-financier en ne retenant d'une part que les émetteurs permettant la construction d'un portefeuille dont le niveau des émissions carbone est en permanence inférieur d'au moins 30% à celui de l'univers d'investissement et d'autre part ceux qui ont les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, l'OPCVM est géré avec comme indice de référence le CAC40  
B : Le FCP a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2021	28/10/2022	31/08/2022	30/11/2021	29/11/2019	30/11/2017
<b>Portefeuille</b>	-9,35%	7,20%	7,32%	-3,83%	7,45%	17,89%
<b>Indice</b>	-4,65%	7,06%	8,88%	1,51%	19,55%	37,62%
<b>Ecart</b>	-4,70%	0,13%	-1,56%	-5,34%	-12,10%	-19,73%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Portefeuille</b>	27,75%	-8,02%	26,38%	-11,97%	11,22%	4,91%	13,93%	0,78%	20,59%	18,29%
<b>Indice</b>	31,07%	-5,57%	29,24%	-8,88%	11,69%	7,67%	10,92%	1,73%	20,95%	18,83%
<b>Ecart</b>	-3,33%	-2,45%	-2,86%	-3,09%	-0,46%	-2,76%	3,01%	-0,95%	-0,36%	-0,54%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**

Date de création du compartiment/OPC : **26/01/1984**

Date de création de la classe : **26/01/1984**

Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**

Eligible PEA : **Oui**

Affectation des sommes distribuables :

**(C) Capitalisation**

**(D) Distribution**

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

**1 dix-millième part(s)/action(s) / 1 dix-millième part(s)/action(s)**

Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**

Frais courants : **2,01% (prélevés 31/12/2021)**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**

Commission de surperformance : **Non**

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	18,57%	25,77%	21,62%	19,07%
<b>Volatilité de l'indice</b>	17,92%	26,62%	22,21%	19,59%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION ■

Commentaire de gestion

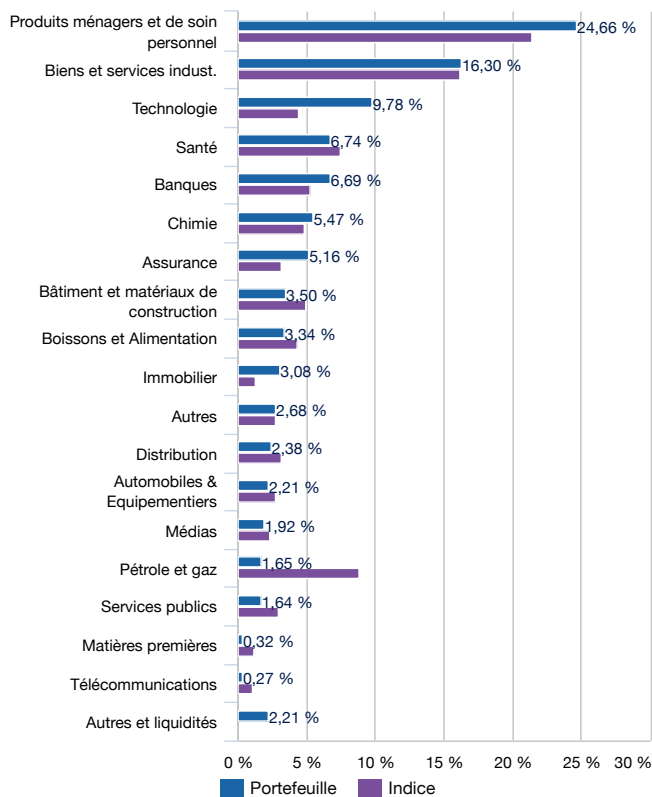
La dynamique positive s'est maintenue sur le mois de novembre pour les marchés d'actions. Les craintes se lèvent progressivement sur le côté restrictif des politiques des banques centrales. Sur la conjoncture économique, le consensus des investisseurs privilégie un ralentissement de faible ampleur. En ce qui concerne la Chine, un assouplissement, même léger, des mesures sanitaires a la faveur des investisseurs. Dernier point, la saison des résultats s'est clôturée de manière positive. Tous ces éléments sont à la source de la tendance favorable de ces dernières semaines. Il faut néanmoins avancer avec prudence car bon nombre des incertitudes ne sont pas définitivement levées : les anticipations sur les politiques des banques centrales sont loin d'être acquises et l'ampleur du ralentissement de la conjoncture pourrait surprendre négativement.

L'allocation sectorielle a eu un très faible impact. Le choix de valeurs a eu un impact positif. Le parcours boursier de Soitec (+18,2%) a fortement contribué à la performance : la publication d'un chiffre d'affaires en croissance de 26% qui a permis de confirmer les perspectives de l'exercice est à la base de cette performance. La position en Hermes (+17.7%) a aussi eu un impact positif tout comme celle en Alstom (+19,2%) dont la publication de résultats le 16 novembre a soutenu le cours du titre. A l'inverse, l'absence du titre TotalEnergies (+9.5%) a pesé sur la performance. La ligne en Nexans (-11,1%) a en revanche souffert suite à la dégradation de l'opinion d'un broker.

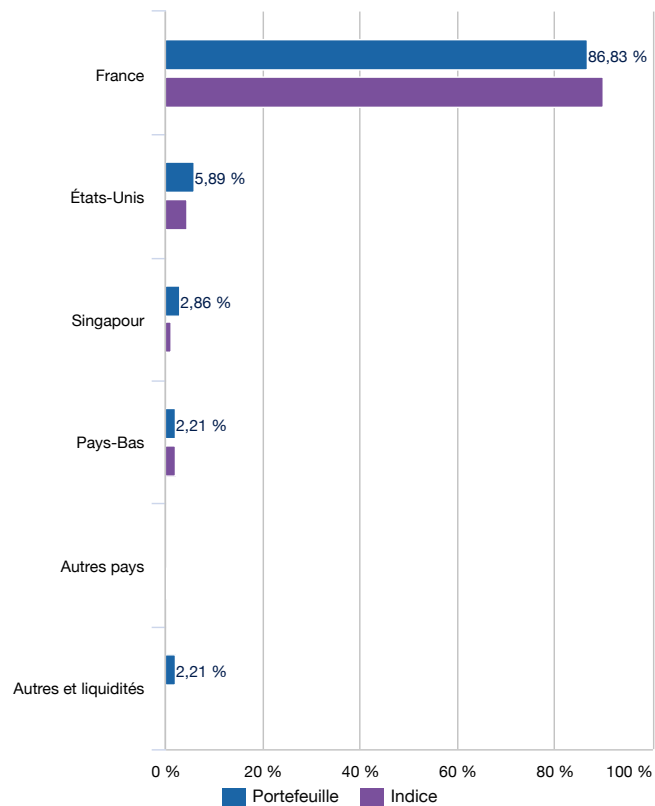
En ce qui concerne les mouvements, nous avons diminué les positions sur Essilor Luxottica, sur Teleperformance, sur OVH et sur Nexans. Face à cela, nous avons renforcé nos lignes en Unibail-Rodamco, en Gecina et en Alten. Parmi les secteurs nous privilégions la technologie, les biens de consommation et l'assurance.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Répartition géographique (Source : Amundi) \*



Hors prise en compte des produits dérivés.  
Le secteur « pétrole et gaz » regroupe les activités de production, de transport et d'équipementier.  
Les producteurs de gaz et pétrole sont exclus conformément à la politique de gestion du fonds.

\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## ACTION ■

**Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)**

	<b>Portefeuille</b>
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	10,32%
L OREAL SA	6,82%
SANOFI	6,13%
BNP PARIBAS SA	5,93%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,89%
AXA SA	4,77%
AIR LIQUIDE SA	4,64%
HERMES INTERNATIONAL	4,28%
AIRBUS SE	3,18%
STMICROELECTRONICS NV	2,86%
<b>Total</b>	<b>54,82%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

**Indicateurs (Source : Amundi)**

<b>Nombre de lignes en portefeuille</b>	<b>56</b>
---	-----------

**Avertissement**

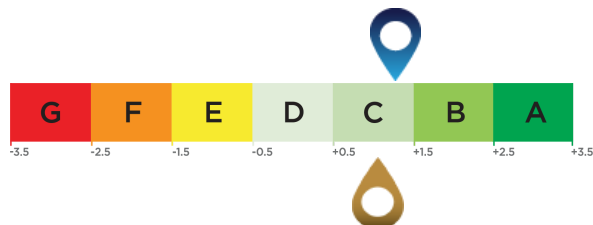
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% CAC ALL TRADABLE



Score du portefeuille d'investissement: 1,30

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 1,09

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	99,07%	99,92%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	99,29%	100,00%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

esg\_btb\_ratable

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

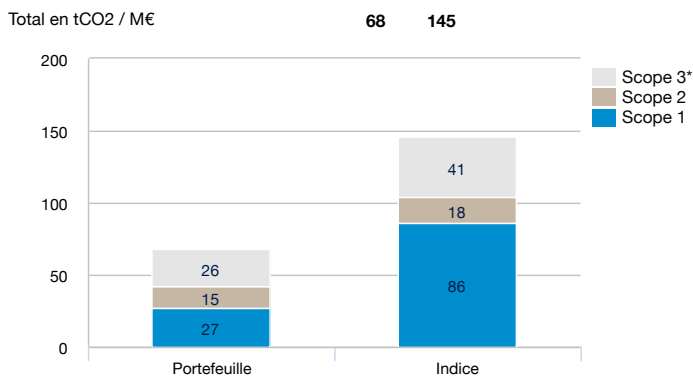
**ACTION**

**Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Emissions carbone par million d'euros investis**



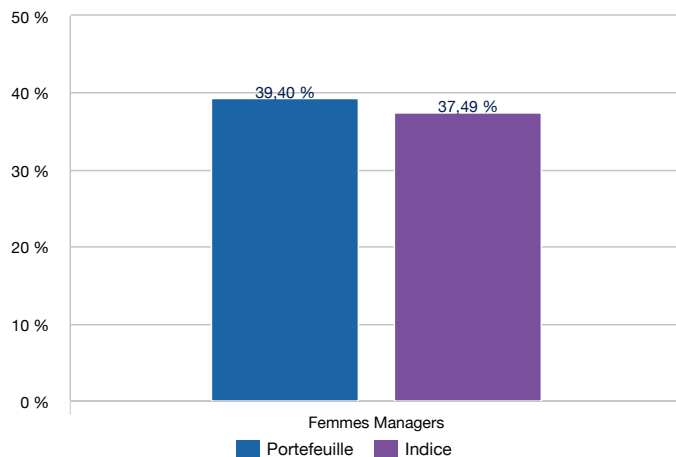
Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% 99,84%

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

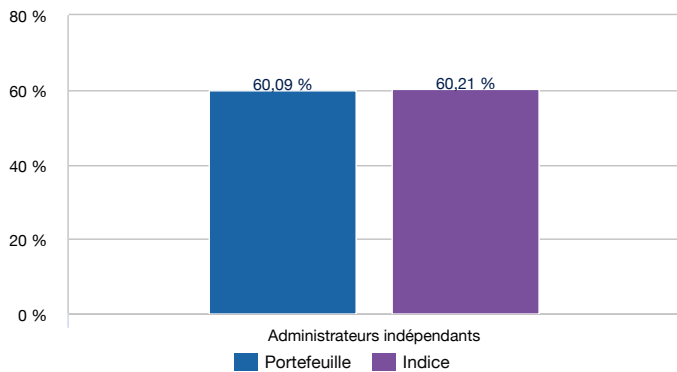


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,48% 92,94%

**Gouvernance**

**Indépendance du Conseil d'Administration**

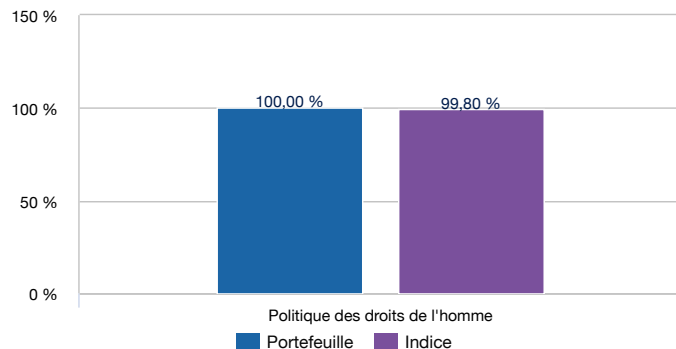


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 94,88% 95,25%

**Respect des droits Humains**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 94,88% 95,25%

**Sources et définitions**

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.